

ENERGIE

SONATRACH DÉTERMINÉE À ATTEINDRE LES PLUS HAUTS NIVEAUX D'EFFICIENCE PRODUCTIVE DANS SES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

Page 5

MÉTÉO

**CANICULE SUR
PLUSIEURS WILAYAS
DU PAYS À PARTIR
D'AUJOURD'HUI**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5065 | Dimanche 28 juillet 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**310 MORTS ET 1.286
BLESSÉS LE PREMIER
MOIS DE LA SAISON
ESTIVALE**

Page 16

EN ATTENDANT LE VERDICT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

TOP DÉPART POUR TROIS CANDIDATS AUX PRÉSIDENTIELLES

Page 3



500.000 HECTARES D'INVESTISSEMENTS
AGRICOLAS DISPONIBLES

L'ETAT MISE SUR LE SUD

Page 5



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PLUS DE 77% DES NOUVEAUX BACHELIERS PRÉINSCRITS

Page 4

PRÉSIDENTIELLE

Coup d'envoi de l'événement « Tribune de la jeunesse »

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a donné, samedi à Alger, le coup d'envoi de l'événement « Tribune de la jeunesse » visant à diffuser la conscience politique chez les jeunes en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre. Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre, placée sous le thème « Participation à l'élection: consolidation des acquis et concrétisation des aspirations », M. Hidaoui a précisé que celle-ci avait pour objectif de « diffuser la conscience politique chez les jeunes » et de « les inciter à participer à la prochaine élection présidentielle et à exercer leur droit constitutionnel ». Le président du CSJ a également appelé les jeunes à « intensifier les actions de proximité pour assurer une participation massive à l'échéance du 7 septembre prochain ». Abondant dans le même sens, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, a souligné l'importance d'ouvrir « un dialogue direct » avec les citoyens pour assurer une large participation à ce rendez-vous. Pour sa part, le président de l'organisation Meeting of Algeria's Youth, Abdelmalek Benlaouar, a rappelé « l'intérêt majeur » porté par l'Etat, ces dernières années, à la jeunesse, qu'il associe de plus en plus à la chose publique. L'expert des questions sécuritaires, Ahmed Mizab, a, quant à lui, souligné que « les jeunes ont toujours joué un rôle déterminant dans les différentes étapes historiques qu'a traversées l'Algérie, notamment la glorieuse Guerre de libération nationale ». Par ailleurs, les participants à cet événement ont appelé à « organiser des forums et des rencontres pour inciter les jeunes à participer activement à la prochaine présidentielle ».

L'événement a, par ailleurs, été marqué par le lancement de l'initiative nationale « Charik » (participe) visant à assurer une forte participation des jeunes à la prochaine élection présidentielle.

HAUSSE DES PRIX DU CAFÉ

Le Premier ministre préside une importante réunion

Samedi, le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé une réunion ministérielle conjointe consacrée à la prise des mesures nécessaires dans le contexte de la hausse des prix mondiaux du café et de son impact sur le marché local. Cette réunion s'est tenue en application des instructions du président de la République concernant le suivi continu de la situation d'approvisionnement du marché en matériaux de grande consommation et d'assurer la protection du pouvoir d'achat du citoyen. Selon une déclaration des intérêts du Premier ministre, les mesures suivantes ont été approuvées lors de la réunion : Soutien fiscal aux opérateurs économiques actifs dans ce domaine. Et la couverture des marges bénéficiaires à l'importation, la distribution en gros et au détail. Un corridor vert spécial a également été alloué aux importateurs par les autorités douanières afin de faciliter les procédures d'importation de ce matériel. La réunion a été suivie par le président du conseil algérien de renouveau économique. En plus d'un certain nombre d'opérateurs économiques travaillant dans le secteur concerné

L'ANIE

Prête à organiser la présidentielle de septembre prochain

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a souligné, jeudi à Alger, que l'Autorité était « prête » à organiser la présidentielle prévue le 7 septembre prochain.

PAR BRAHIM LAKHEDARI

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des noms des trois (3) candidats à la présidentielle remplissant les conditions légales, M. Charfi a précisé que l'Autorité était « prête à organiser les élections depuis le 8 juin, date de convocation du corps électoral », ajoutant que l'objectif actuel de l'Anie était « d'améliorer les conditions d'organisation des élections et de moraliser l'action politique ».

Il a relevé, par la même occasion, qu'à l'instar de la présidentielle de 2019, une « charte d'éthique des pratiques électorales » a été proposée aux candidats, renfermant les principes directeurs encadrant le comportement moral attendu des acteurs du processus électoral. Dans le même con-

texte, M. Charfi a réaffirmé l'importance de l'adhésion de tous les intervenants parmi les candidats, partis politiques, médias et organisations de la société civile, au processus électoral pour garantir « la transparence et la régularité » des élections dans le cadre de ce qu'il a appelé « la supervision participative ».

Le président de l'Anie avait annoncé la validation de trois (3) des seize (16) dossiers de prétendants à la candidature, à savoir M. Abdelaali Hassani Cherif (MSP), Youcef Aouchiche (FFS) et Abdelmadjid Tebboune.

D'après les chiffres avancés par le président de l'Anie, le candidat Abdelaali Hassani Cherif a déposé 2.021 formulaires de signatures individuelles d'élus répartis à travers 50 wilayas et à l'étranger, dont 1.986 ont été acceptés et 35 rejetés.

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a « déposé 1.257 formulaires de signatures individuelles d'élus répartis à travers 31 wilayas, dont 1.250 ont été acceptés et 7 rejetés ».

« Le candidat Abdelmadjid Tebboune a déposé 18.600 formulaires de signatures individuelles d'élus répartis à travers 58 wilayas et à l'étranger, dont 18.095 ont été acceptés, 323 ont été rejetés étant des doublants et 182 ont été annulés ». Conformément à la loi organique relative

au régime électoral, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, six cent (600) signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf (29) wilayas, soit une liste comportant cinquante mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas.

Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1.200). Faute du nombre requis de formulaires de signatures individuelles, les dossiers de M. Belkacem Sahli, Tarek Zeghdoud, Ahmed Gouraya, Chaabi Salem, El Abadi Belabbas, Abdelhakim Hamadi, Raouf Aib, Bouamrioune Slimane, Kamel Hebbal, Amar Chekar, Hichem Baba Ahmed, et de Mmes Zoubida Assoul et Saïda Neghza, ont été rejetés.

Ceux qui désirent introduire un recours, doivent le déposer auprès du service des greffes au niveau de la Cour constitutionnelle dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification.

B. L.

DIPLOMATIE

La seule voie pour mettre fin à la tragédie à Ghaza, garantir le droit du peuple palestinien à son propre Etat

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama a affirmé vendredi que la seule voie pour mettre fin à la tragédie à Ghaza, soumise à agression génocidaire sioniste depuis près de 10 mois, était de garantir le droit inaliénable du peuple palestinien à créer son propre Etat indépendant avec El-Qods Asharif comme capitale.

« La seule voie pour mettre fin à cette horrible tragédie est claire comme de l'eau de roche, comme l'a proclamé avec audace le président de la République Abdelmadjid Tebboune : Nous devons garantir le droit inaliénable du peuple palestinien à son propre Etat indépendant, avec El-Qods Asharif comme capitale légitime », a déclaré M. Bendjama lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur « la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne » convoquée par l'Algérie, la Chine et la Russie.

Il a notamment souligné qu'il s'agissait d'« un impératif moral et d'une dette historique que l'humanité doit s'en acquitter de toute urgence ».

Ainsi, M. Bendjama a indiqué que la séance a été convoquée dans le but de « mettre en lumière la nécessité impérieuse d'unir nos efforts et de coordonner notre réponse face à la crise humanitaire qui sévit à Ghaza ». « Notre réunion d'aujourd'hui est un signe d'espoir. Un espoir que nous pouvons mettre de côté nos divergences et nous unir dans notre humanité commune. Mais l'espoir seul ne suffit pas et le peuple de Ghaza a besoin de plus que de notre sympathie », a-t-il néanmoins souligné.

Dressant un tableau noir de la situation qui prévaut à Ghaza, avec des enfants qui pleurent de faim et des hôpitaux inondés, M. Bendjama a appelé à « agir » face à une catastrophe qui « défie l'essence même de notre humanité ».

« Aujourd'hui, 96 % des enfants et des femmes palestiniens sont confrontés à l'insécurité alimentaire à Ghaza. Les images d'enfants palestiniens faisant la queue pour avoir quelque chose à manger ou bien mangeant des feuilles d'arbres devraient remettre en question notre humanité et nous inciter à agir », a-t-il insisté, relevant que « l'histoire nous jugera ».

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a, en outre, dénoncé « les obstacles en matière d'accès et de distribution de l'aide alimentaire qui sont les faits de politiques » sionistes délibérées. Pour étayer ses propos, il a fait savoir que selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), lors des deux premières semaines de juillet, seuls 86 camions ont pu entrer à Ghaza au quotidien, bien moins que les 500 camions qui entraient dans l'enclave palestinienne auparavant.

« Du fait d'un manque d'ordre et de sécurité les acteurs humanitaires peinent grandement à acheminer l'aide à Ghaza aux populations civiles », a-t-il également dénoncé, tout en soulignant que la responsabilité incombe entièrement à la puissance occupante (...) qui s'attaque même à des casques bleus ou à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

« Viser l'UNRWA ou encore passer les menottes aux poignets d'employés de l'UNRWA, la seule agence humanitaire encore à même d'acheminer l'aide, voilà une autre facette de la politique menée par l'entité sioniste », a-t-il ajouté.

Citant également un rapport alarmant publié par l'organisation mondiale de la santé (OMS) le 16 juillet, selon lequel le poliovirus a été retrouvé dans les eaux usées de Ghaza, M. Bendjama a prévenu

qu'il s'agit d'une autre menace silencieuse qui pourrait bien se matérialiser.

« Le système sanitaire a été détruit et dans les décombres des hôpitaux et des cliniques, une nouvelle épidémie se profile à l'horizon. Il ne s'agit pas seulement d'une crise, c'est une catastrophe digne de ce nom », a-t-il déclaré.

Afin de remédier à la situation humanitaire sordide qui prévaut à Ghaza, M. Bendjama a expliqué que l'Algérie appelle à prendre plusieurs mesures. Il s'agit notamment d'« ouvrir tous les points de passages aux frontières y compris celui de Rafah qui devrait être géré exclusivement par l'Egypte et l'autorité palestinienne (ainsi que) mettre en œuvre la résolution 2720 en dépêchant des observateurs à Rafah afin de garantir l'accès sans entrave de l'aide humanitaire ».

Il s'agit également de « permettre à l'UNRWA et aux autres acteurs humanitaires de distribuer l'aide dans l'ensemble de la bande de Ghaza, lancer une campagne de vaccination de grande ampleur de l'OMS en vue de prévenir la propagation de la polio auprès des enfants et garantir un cessez-le-feu pour mener une action humanitaire digne de ce nom ».

Réagissant à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ), M. Bendjama a souligné qu'il s'agissait d'« une lueur d'espoir et une étape vers une solution durable à la crise qui sévit au Moyen-Orient ».

« Ceux qui croient en l'ordre international devraient s'atteler à mettre en œuvre cet avis (qui) n'est pas simplement un document juridique mais bien une boussole morale que nous devons suivre afin de faire advenir un monde où le droit international protégerait les plus vulnérables et demanderait aux plus puissants de rendre compte de leurs actes », a-t-il signalé.

EN ATTENDANT LE VERDICT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Top départ pour trois candidats aux présidentielles

L'autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a finalement rendu son verdict. Jeudi, en effet, l'Anie, après examen des dossiers des candidats à la candidature à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain, a retenu trois noms.

PAR KAMAL HAMED

Il s'agit des candidats Abdelmadjid Tebboune, Youcef Aouchiche et Abdelali Hassani Cherif. Si le président sortant, Abdelmadjid Tebboune qui brigue ainsi un deuxième mandat, s'est présenté en tant que candidat indépendant, il n'en est pas de même pour les deux autres candidats.

Youcef Aouchiche s'est présenté en tant que candidat du FFS.

Un parti dans lequel il occupe d'ailleurs la fonction de premier secrétaire national. De son côté, Abdelali Hassani Cherif va, quant à lui, défendre les couleurs du MSP, alors qu'il dirige cette formation politique, puisqu'il est son président. D'autres noms qui avaient l'ambition d'être de cette course présidentielle ont échoué à souscrire à la condition exigée de collecter les signatures, tant des citoyens que des élus.

En effet, faute du nombre requis de formulaires de signatures individuelles, les dossiers de Belkacem Sahli, Tarek Zeghdoud, Ahmed Gouraya, Chaabi Salem, El Abadi Belabbas, Abdelhakim Hamadi, Raouf Aib, Bouamrioune Slimane, Kamel Hebbal, Amar Chekar, Hichem Baba Ahmed, et de Mmes Zoubida Assoul et Saïda Neghza, ont été rejetés. Certains candidats ont échoué de peu selon les résultats de l'Anie.

C'est notamment le cas de Belkacem



Sahli, secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR) qui garde l'infime espoir de pouvoir rejoindre le trio qui a validé son billet pour la bataille finale à la présidentielle. Il a d'ailleurs déposé un recours auprès de la Cour constitutionnelle. Sahli a présenté 635 parrainages d'élus. Seuls 539 ont été jugés par l'Anie comme conformes. 96 ont été annulés, car étant en double avec d'autres candidats.

Pour le moment, en tout cas, quatre candidats à la magistrature ont déposé des recours auprès de la Cour constitutionnelle. Cette dernière n'a pas communiqué sur les noms.

On croit savoir que même Saïda Neghza fait partie de ceux qui ont introduit des recours, elle qui soutient avoir souscrit à la condition de collecte des 600 signatures d'élus.

En tout cas, dans l'attente du verdict de la Cour constitutionnelle, les trois candidats retenus s'apprêtent d'ores et déjà à organiser les prochaines étapes de la course à l'élection présidentielle dont, particulièrement, la campagne électorale. Abdelmadjid

Tebboune, qui va briguer un second mandat, part largement avec les faveurs des pronostics. Et pour cause, il est soutenu par un aréopage de partis politiques et d'organisations de la société civile.

D'ailleurs, il a réussi en quelques jours seulement à collecter un grand nombre de signatures. Le candidat Abdelmadjid Tebboune a déposé 18.600 formulaires de signatures individuelles d'élus répartis à travers 58 wilayas et à l'étranger, dont 18.095 ont été acceptés, 323 ont été rejetés étant des doublants et 182 ont été annulés.

D'après les chiffres avancés par le président de l'Anie, « le candidat Abdelali Hassani Cherif a déposé 2.021 formulaires de signatures individuelles d'élus répartis à travers 50 wilayas et à l'étranger, dont 1.986 ont été acceptés et 35 rejetés ».

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a déposé 1.257 formulaires de signatures individuelles d'élus répartis à travers 31 wilayas, dont 1.250 ont été acceptés et 7 rejetés.

K. H.

PRÉSIDENTIELLE La Cour constitutionnelle destinataire de 4 recours jusqu'à présent

La Cour constitutionnelle a reçu depuis l'annonce, jeudi, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) des dossiers de candidature acceptés pour la présidentielle du 7 septembre, quatre (4) recours introduits par des prétendants à la candidature dont les dossiers ont été rejetés, a indiqué, vendredi, cette instance constitutionnelle.

Le directeur général par intérim des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle, M. Ahmed Ibrahim Boukhari, a fait savoir que la réception des recours des prétendants à la candidature à la présidentielle du 7 septembre dont les dossiers ont été rejetés par l'Anie se poursuivait, faisant état de « quatre (4) recours introduits jusqu'à présent ».

Il a par ailleurs rappelé que la loi permettait aux prétendants à la candidature, dont les dossiers ont été rejetés, d'introduire un recours contre la décision de l'Anie auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures suivant l'heure de la notification.

Pour rappel, trois (3) candidats, parmi 16 prétendants, ont rempli les conditions contenues dans la loi organique relative au régime électoral.

Il s'agit du candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelali Hassani Cherif, le candidat du Front des forces socialistes (FFS), M. Youcef Aouchiche et le candidat M. Abdelmadjid Tebboune.

YAHİ :

« Une forte participation aux élections présidentielles est un devoir national »

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Mustafa Yahı, a déclaré samedi qu'« une forte participation aux prochaines élections présidentielles est

un devoir national afin de poursuivre le renforcement institutionnel ». « Les prochaines élections présidentielles sont un devoir national afin de construire des institutions en Algérie », a déclaré yahı lors d'un rassemblement populaire à la

Maison de la culture Ould Abdelrahman Kaki, à Mostaganem.

En incarnant la démocratie, la transparence et la concurrence loyale. « Loin des anciennes pratiques d'utilisation de l'argent corrompu, du chevauchement des pouvoirs et d'autres manifestations qui ont nui à l'État », a-t-il déclaré.

Il a ajouté que sa formation politique « croit que la réalisation de la démocratie à travers un processus électoral transparent et équitable. Afin de construire, maintenir et renforcer les institutions de l'État. Cela ne peut être réalisé que par une forte implication des citoyens dans le processus électoral et en se rendant aux urnes le 7 septembre », a-t-il déclaré. « Nous espérons que la campagne électorale sera une scène pour des programmes électoraux qui présentent des idées, des visions, des propositions et des solutions. Au service de l'Algérie et de son développement ». Yahı a réitéré l'engagement de son parti à participer sérieusement et efficacement à l'élaboration des différentes étapes

restantes du processus électoral. Basé sur l'activation de la campagne électorale du candidat M. Abdelmadjid Tebboune.

« Continuez à recruter tous les cadres, militants et fans du parti. Mobilisez-les pour faire de ce droit électoral un succès ». Abordant les acquis sociaux et les succès diplomatiques obtenus au cours du premier mandat du Président Tebboune, Yahı a déclaré que « le gouvernement et le peuple algériens soutiennent le président Abdelmadjid Tebboune dans sa position en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Nous sommes sûrs que la détermination du peuple sahraoui aspirant à la liberté. Toutes les manœuvres et stratagèmes du Makhzen et des ses alliés coloniaux seront vaincus ». Le même intervenant a déploré la décision du gouvernement français de reconnaître le soi-disant « plan d'autonomie » promu par le Makhzen. Il l'a qualifié de « manœuvre politique suspecte sans conséquences crédible ».

M. H.



SÛRETÉ D'ALGER

Arrestation des agresseurs du personnel d'une officine à Bab Ezzouar

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté quatre individus issus d'une seule famille ayant agressé, à l'arme blanche, le personnel d'une officine sise à Bab Ezzouar (Alger), au cours de cette semaine, a indiqué vendredi un communiqué de ce corps sécuritaire.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Selon la même source, « l'affaire a été enclenchée suite à un appel reçu, lundi soir, par le centre de commandement de la sûreté d'Alger faisant état d'une agression suivie de coups et blessures volontaires, à l'arme blanche, du personnel d'une officine sis à la commune de Bab Ezzouar, par un groupe d'individus dont une femme, avant qu'il prennent la fuite ».

Les investigations diligentées par la police judiciaire ont permis « l'identification et l'arrestation des agresseurs dans un court laps de temps ». Il s'agit de « quatre individus d'une seule famille dont deux repris



de justice », précise le communiqué, ajoutant que la raison pour laquelle ils ont commis cette agression était « leur tentative de se procurer des psychotropes ». L'opération s'est soldée par la récupération de « trois armes blanches et deux battes de base-ball utilisées dans cette agression ». « Les mis en cause seront présentés devant le Parquet territorialement compétent pour agression, coups et blessures à l'arme

blanche, port d'armes blanches de 6^e catégorie sans motif légal, destruction volontaire du bien d'autrui et incitation et participation à la constitution d'une bande de quartier avec port d'armes blanches pour agression », souligne le communiqué. Et de rappeler que « les services opérationnels de la Sûreté nationale demeurent mobilisés et disponibles pour faire face à toute tentative portant atteinte à la sécurité

des personnes et des biens, conformément aux lois de la République », conclut la même source.

C. A.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plus de 77% des nouveaux bacheliers préinscrits

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, samedi à Alger, que 316.075 nouveaux bacheliers avaient effectué leurs préinscriptions, soit plus de 77% du total des titulaires du Baccalauréat de l'année 2024.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale des universités, M. Baddari a indiqué que « 392.480 étudiants ont accédé à la plateforme et validé la charte électronique du ministère, soit plus de 95% des nouveaux bacheliers, sachant que les inscriptions se poursuivent tout au long de la journée de samedi », relevant que « la plateforme d'enseignement de la langue anglaise compte 410.099 inscrits ».

Les inscriptions des nouveaux bacheliers seront validées entre le 28 et le 30 juillet et les résultats de l'orientation seront annoncés le 6 août. Les étudiants devront ensuite s'acquitter des droits d'inscription entre le 10 et le 15 août.

Le ministre a, par ailleurs, affirmé que le bilan de l'année universitaire 2023/2024 avait été positif dans plusieurs domaines, notamment « dans l'entrepreneuriat avec la formation de 200.000 étudiants et la création de 117 incubateurs d'affaires, de 107 centres de développement de l'entrepreneuriat et de 55 maisons de l'intelligence artificielle ».

Il a également cité le domaine de la numérisation avec, a-t-il dit, « la création de 60 plateformes numériques et la généralisation du système Progres ».

Concernant la préparation de l'année universitaire 2024-2025, M. Baddari a précisé qu'une réflexion sera menée pour « adapter l'enseignement aux exigences de l'époque et renforcer ainsi le processus de passage de l'université classique à l'université de quatrième génération ».

GENDARMERIE NATIONALE

Arrestation d'un individu en possession d'un nouveau type de drogue internationalement prohibée

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont arrêté un individu suspecté de trafic d'un nouveau type de drogues dures, récemment répandu parmi les toxicomanes, a indiqué, vendredi, un communiqué de ces Services.

« Dans le cadre de la lutte contre les différents types de criminalité et de la préservation de la santé publique, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, au niveau de la Fontaine, ont arrêté un individu suspecté de trafic d'un nouveau type de drogues dures, récemment répandu parmi les toxicomanes », ajoute le communiqué.

Il s'agit de buvards de LSD (hallucinogènes), dont « 2201 unités de différentes couleurs et illustrations » ont été saisies en possession du suspect, avec la saisie d'un autre type de drogue, une cigarette électronique de marque « Gasgang » contenant un composé hallucinogène « THC » « internationalement prohibé », ainsi qu'un petit drone de type « Dji Mini Pro 3 » avec tous ses accessoires, précise le document.

L'opération est intervenue « sur fond d'informations confirmées parvenues aux élé-

ments de la brigade, signalant une cargaison de drogues frauduleusement introduite par un individu sur le territoire national », note le document, précisant que cette substance « est étrange à notre société et est internationalement prohibée ». « La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la Fontaine est le premier service de sécurité ayant traité ce type de drogues au niveau national », a-t-on ajouté. L'enquête approfondie dans cette affaire a démontré que ces psychotropes ont été introduits depuis le début janvier dernier, date à laquelle le suspect a foulé le sol national, en provenance d'un pays européen. Après expertise scientifique de la substance hallucinogène au niveau de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale (INCC/GN) de Bouchaoui, les résultats ont démontré que cette drogue contient une substance hallucinogène ayant des effets hallucinogènes intenses comparée aux autres psychotropes.

L'accusé a été présenté devant les juridictions compétences après finalisation de toutes les procédures, conclut le communiqué.

NOYADE

108 personnes décédées depuis le début de la saison estivale

Un mois après l'ouverture de la saison estivale en Algérie, la Protection civile a enregistré le décès par noyade de 108 personnes, dont seulement 36 cas ont eu lieu sur des plages autorisées à la baignade. C'est le chiffre annoncé ce jeudi par le Colonel Farouk Achour, inspecteur à la direction de la Protection civile, à l'occasion de la journée mondiale de prévention de la noyade.

« Depuis le début de la saison estivale, nous avons malheureusement enregistré le décès de 108 personnes par noyade », déclare le colonel Achour sur les ondes de la Chaîne 3, précisant que la majorité des cas, soit 72 personnes, sont survenus au niveau des plages non autorisées à la baignade.

Rappelant les efforts consentis pour assurer la sécurité des estivants, l'intervenant a fait savoir que les agents de la Protection civile ont effectué 26.193 interventions au niveau des plages autorisées à la baignade et ont réussi à sauver 18.613 personnes d'une mort certaine à l'échelle nationale.

Le colonel Achour n'a pas manqué l'occasion d'appeler les estivants à éviter les plages sans surveillance et surtout à respecter les consignes de la Protection civile et de ses partenaires afin d'éviter ces drames.

500.000 HECTARES D'INVESTISSEMENTS AGRICOLES DISPONIBLES **L'Etat mise sur le Sud**



Le Sud est l'avenir agricole du pays. Les pouvoirs publics vont mettre en valeur 500.000 hectares destinés à l'investissement agricole. Toutes les cultures seront permises en allant des céréales, produits maraîchers et les dattes.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La dernière réunion entre le ministère de l'Agriculture et les opérateurs économiques a été décisive. Cette fois, le plan stratégique de 2024 à 2027 vise essentiellement le rendement agricole du Sud.

Selon Youcef Chorfa, ministre de l'Agriculture, « il y a l'obligation pour les opérateurs de présenter leurs plans agricoles pour les 3 prochaines saisons afin

d'augmenter les rendements dans les filières stratégiques ». Chaque opérateur est tenu de présenter sous forme de contrat de performance, les détails de son investissement, des périmètres dont il dispose et des rendements attendus.

Il s'agit principalement des céréales, oléagineux, maïs et légumineuses dont l'Etat mise sur leur amélioration dans les prochaines années.

Le changement dans le calendrier est bousculé actuellement par la préparation de la prochaine saison qui commence dès ce mois de juillet. Anticiper, c'est préparer minutieusement la prochaine saison avec comme objectif de dépasser les 100 millions de quintaux de production céréalières. Il est à noter que l'Algérie va diminuer sa facture d'importation qui se situait au-delà des 14 millions de tonnes et elle reste cantonnée à 7 millions de tonnes. Le partenariat avec les étrangers dont notamment le Canada et l'Italie sera privilégié. Notons également que des pays comme les USA et la Grande-Bretagne ont manifesté leur inté-

rêt dans l'investissement agricole où des discussions entre les deux parties sont actuellement en cours. Pour continuer dans la relance productive, le ministre évoque l'extension de tous les périmètres de blé, d'orge et de maïs dans les grandes régions sahariennes à l'instar de Aïn Salah, Illizi et Timimoune. Pour les légumineuses, près de 145.000 hectares sont déjà disponibles pour les opérateurs avec un soutien à production par l'Etat dans ce qui convient d'appeler la « mutualisation ». Il est indiqué que le but est de faire cesser toute importation dans cette filière et de couvrir les besoins du marché futur.

Idem pour les produits maraîchers dont le potentiel productif révèle une amélioration nette cette année. Il a été décidé dans ce sens que l'Etat apporte son aide en termes de crédits à taux d'intérêts bonifiés, d'assistance technique en irrigation gratuite et mise en valeur de petits périmètres pour les jeunes exploitants dans le cadre de la micro-entreprise.

F. A.

ENERGIE

Sonatrach déterminée à atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité productive dans ses installations industrielles

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la zone industrielle d'Arzew (Oran), où il a souligné l'engagement du groupe public à atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité productive dans ses installations industrielles, a indiqué un communiqué de l'entreprise.

M. Hachichi a précisé que la visite qu'il a effectuée les 24 et 25 juillet à la tête d'une importante délégation de cadres dirigeants de l'entreprise pour s'enquérir du fonctionnement des unités de production à Arzew « traduit l'engagement constant de Sonatrach à atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité productive dans ses différentes installations et bases industrielles », a précisé le communiqué.

Cette visite reflète également la volonté de Sonatrach d'accélérer la cadence des projets vitaux « bénéficiant aux citoyens », a-t-il ajouté.

M. Hachichi a entamé sa visite par l'inspection du quai de chargement de propane et de butane du Complexe de liquéfaction du gaz naturel (GP1Z), un maillon important de la chaîne de valeur du gaz naturel

liquéfié, selon la même source.

Il s'est ensuite rendu au Complexe de liquéfaction du gaz naturel (GL3Z), où il a reçu des explications sur le plan de réhabilitation de cette installation prévoyant des travaux de maintenance faisant appel aux techniques de l'intelligence artificielle et aux technologies de pointe en vue réduire l'empreinte carbone et de renforcer la durabilité des ressources dans cette installation stratégique.

Le PDG de Sonatrach s'est également enquis du fonctionnement des terminaux de chargement du gaz naturel liquéfié (GNL) avant de visiter les installations de la Société de gestion et d'exploitation des terminaux marins à hydrocarbures (STH) à Arzew.

Au deuxième jour de la visite, M. Hachichi et la délégation l'accompagnant ont inspecté le projet de réalisation d'une station de dessalement à Cap Blanc (ouest d'Oran) d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour, dont les travaux ont atteint 69%.

Ce projet vital réalisé par l'Algerian Energy Company (AEC) devrait contri-

buer à l'alimentation de la wilaya en eau potable et renforcer les ressources hydriques des wilayas voisines, a souligné la même source.

Le PDG s'est ensuite rendu à Beni Saf (wilaya d'Aïn Témouchent) pour inspecter la station de dessalement de Chatt El Hilal, où un incendie s'est déclaré la semaine dernière, avant de reprendre partiellement ses activités de production « en un temps record » avec une capacité de 100.000 mètres cubes/jour.

Cette station retrouvera sa pleine capacité de 200.000 mètres cubes/jour après le parachèvement des travaux de maintenance « dans les tout prochains jours », selon le communiqué.

M. Hachichi a achevé sa visite en se rendant au siège de la Sonatrach Management Academy à Oran, où il a reçu des explications sur les différentes filières de formation proposées, avant d'inspecter ses structures de base dotées de moyens pédagogiques et d'équipements technologiques modernes qui permettent d'offrir une formation de qualité aux cadres et employés du groupe Sonatrach.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Djezzy annonce le rétablissement quasi-total de son réseau

L'opérateur de téléphonie mobile, Djezzy, annonce le rétablissement de son réseau à plus de 95 % dans les régions pénalisées par les perturbations occasionnées par un incendie et informe ses clients de « l'octroi progressif » d'une compensation, indique vendredi un communiqué de l'entreprise.

Grâce à la mobilisation rapide des toutes les équipes sur le terrain. « La situation a été rétablie dans la quasi-totalité des zones affectées et les efforts se poursuivent afin de restaurer l'ensemble des services dans les plus brefs délais », précise l'opérateur qui présente « ses excuses à ses clients pour les désagréments occasionnés ».

Tout en les assurant que « leur satisfaction et la qualité de service demeurent sa priorité absolue ». Djezzy informe ses usagers impactés par cette perturbation de « l'octroi progressif d'une compensation à hauteur de 500 DA d'appels vers tous les réseaux et 5Go de data valables pendant 24 heures ».

L'incendie, qui s'est déclaré, mercredi, dans un entrepôt d'une entreprise mitoyenne au Centre technique de l'opérateur, sis à la zone industrielle de Blida, a impacté les infrastructures technologiques de celui-ci.

Ce qui a perturbé les services mobiles dans 14 wilayas du pays à des degrés différents, souligne le communiqué. « Le staff dirigeant, les équipes techniques de Djezzy ainsi que les autorités de tutelle, ont immédiatement pris les mesures nécessaires, en étroite collaboration avec les autorités locales, les services de la Protection civile et l'ensemble de ses partenaires afin de rétablir la situation », indique Djezzy.

AIR ALGÉRIE

Plus de 474 237 billets aller-retour ont été réservés dans le cadre de l'offre « ousra »

Air Algérie a annoncé que les réservations de vols à destination et en provenance de l'Algérie au sein de cette offre familiale s'élevaient à plus de 474 237 billets aller-retour.

Plus de 35% d'entre eux ont été réservés durant le mois de juillet en cours, depuis le lancement de l'offre commerciale d'Air Algérie « Ousra », le 22 avril dernier. Air Algérie a confirmé que 21,32% des ventes totales ont été réservées via diverses agences Air Algérie. Ainsi que 18,33% d'entre eux via le site Web, l'application et le centre d'appels de l'entreprise.

Le reste a également été réservé par l'intermédiaire d'agences de voyages intermédiaires de 17,42% à l'intérieur du pays et de 42,92% à l'étranger. Air Algérie a ajouté 97 vols sur le réseau France avec 19 788 sièges supplémentaires pour répondre à la demande croissante. À travers l'émission « Ousra », le réseau connaissait la France en premier lieu en termes de destinations les plus en vue choisies par les Algériens.

En plus d'autres destinations touristiques telles que la Tunisie, l'Égypte, la Turquie et l'Espagne.

Cette offre exceptionnelle comprend des réductions importantes sur les prix des billets d'avion internationaux pour les familles algériennes en pleine période des fêtes, qui resteront valables jusqu'au 31 août 2024, dans la limite des places et des dates disponibles.

R. N.

MIDI

IT & TELEPHONIE

STARTUPS

Algeria Venture signe une convention avec un accélérateur indien

La dernière journée du salon « North Star » by GITEX (Gulf Information Technology Exhibition) a vu la signature d'une convention de coopération entre l'accélérateur public « Algeria Venture » et « CMC Ventures », un accélérateur indien.

La startup algérienne « Tarik Education Center » primée au concours arabe dans l'IoT et l'AI



STARTUPS

Algeria Venture signe une convention avec un accélérateur indien

La dernière journée du salon « North Star » by GITEEX (Gulf Information Technology Exhibition) a vu la signature d'une convention de coopération entre l'accélérateur public « Algeria Venture » et « CMC Ventures », un accélérateur indien.



Les travaux du salon « North Star » by GITEEX (Gulf Information Technology Exhibition) à Dubaï (Emirats arabes unis), ont été clôturés mercredi. Plus de 20 startups algériennes ont participé à cet événement. Cette convention offre la possibilité d'établir le contact entre les startups algériennes et les bailleurs de fonds internationaux ainsi que les fonds des risques. Elle constitue également une précieuse opportunité de formation et d'assistance technique.

Résultats prometteurs de la participation algérienne

La participation algérienne à ce salon a été couronnée de résultats prometteurs, eu égard aux nombreuses conventions conclues par les startups et les rencontres fructueuses avec les investisseurs, outre la promotion des potentialités nationales en matière d'innovation. Ce

Salon international, qui constitue un grand événement mondial dans le domaine de la technologie, a été l'occasion pour les startups algériennes de participer aux côtés de l'accélérateur « Algeria Venture », pour faire leur preuve en matière d'innovation, en proposant des solutions pouvant contribuer à la prise en charge des préoccupations des différents secteurs économiques. Dans ce cadre, le Directeur général de l'accélérateur « Algeria Venture », Sid Ali Zerrouki a affirmé que la participation algérienne dans cet événement international, qui s'est ouvert dimanche passé, était « un succès sur tous les plans » au vu des énergies considérables des startups qui ont

été mises en exergue, en tant qu'ambassadeurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Algérie ».

Une startup algérienne a remporté la 1^{ère} place

« Les résultats positifs de la participation algérienne traduisent les efforts consentis par l'Etat algérien en vue du développement et du renforcement des capacités des startups », mais aussi de les faire connaître à l'échelle internationale », a-t-il soutenu, selon l'agence APS. M. Zerrouki a indiqué qu'une startup algérienne a remporté la 1^{ère} place au concours intitulé : « Défi arabe pour l'internet des objets et l'intelligence artificielle », organ-

isé en marge du Salon international du multimédia et des technologies « Gitex Global » et que quatre startups algériennes sont arrivées à l'étape demi-finale de la compétition « Supernova Competition » sur 20 startups choisies parmi 1.800 startups au niveau mondial, estimant que ces réalisations « honorent l'Algérie ». Aussi, plusieurs fonds d'investissement ont affiché, lors de cette manifestation, leur volonté et leur intérêt à activer en Algérie dans le domaine des startups, selon le même responsable qui a également fait état de l'établissement par plusieurs startups participantes, de relations avec des compagnies internationales, en vue d'échanger les exper-

tises et développer les solutions en Algérie.

Plusieurs startups ont conclu des accords

« Plusieurs startups ont conclu des accords avec leurs homologues et avec des investisseurs, aux fins de coopération et de partenariat », ajoute M. Zerrouki pour qui, le salon a été l'occasion de faire connaître aux étrangers la nouvelle loi sur l'investissement et les mesures incitatives décidées par l'Etat. Par ailleurs, le stand algérien a saisi cette opportunité, en vue de faire la promotion de la 2^{ème} édition de la Conférence africaine des startups qu'abritera l'Algérie, en décembre prochain. Pour sa part, le président du Conseil scientifique de l'accélérateur public, Younes Guerar a mis en avant l'importance de la participation algérienne à cet événement qui a connu la présence de 1.800 startups représentant plus de 100 pays. Le Salon a permis aux startups de se rapprocher des compagnies mondiales leaders dans ce domaine et de profiter de leur expérience. Le pavillon algérien a vu une forte affluence de visiteurs des quatre coins du monde. Ces derniers ont eu une idée approfondie sur le potentiel des startups algériennes et leurs capacités numériques en matière de mise au point de nouvelles solutions dans les divers domaines d'activité.

La startup algérienne « Tarik Education Center » primée au concours arabe dans l'IoT et l'AI

La startup algérienne « Tarik Education Center » a remporté la première place au concours « Défi arabe de l'internet des objets et de l'intelligence artificielle », organisé en marge du salon « GITEEX Global », qui se déroule au Dubai World Trade Center, entre le 16 et le 20 octobre, rapporte ce mercredi l'agence officielle. Il s'agit d'un concours auquel ont participé des équipes de 13 pays arabes. La startup algérienne « Tarik Education Center » a été choisie en reconnaissance de son pro-

jet lié au développement d'une plateforme numérique « Tarik » pour enseigner l'intelligence artificielle et la programmation aux enfants à travers des jeux électroniques de manière simplifiée et facile à comprendre. L'équipe d'ingénieurs algériens affiliés à cette société basée à Alger a pu concevoir une application baptisée « Tarik » téléchargeable sur le Play Store, qui permet aux enfants de 4 ans à 18 ans de suivre programmes et conseils scientifiques pour devenir créatifs et inventeurs.



Ooredoo s'engage dans la prévention et le dépistage du cancer du sein

Dans la continuité de ses actions à responsabilité sociétale de l'entreprise, Ooredoo a lancé, en partenariat avec l'Association nationale d'aide aux malades-Winnelka, et à l'occasion des activités d'Octobre rose, une large campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein. Sous le slogan « Tous concernés ».

Ce programme qui s'étale tout au long du mois d'octobre, se déroule en trois phases et touchera plusieurs wilayas du pays, à savoir : Alger, Tipaza, Batna, Ain Defla, Bouira, Oran, Msila, Tiaret, Relizane, Médéa et Bordj Bou Arreridj. Ainsi, Ooredoo s'est engagée à accompagner l'association « Winnelka » dans son programme quant au lancement de caravanes médicales afin de sensibiliser et de procéder au dépistage précoce du cancer du sein, l'organisation de formations médicales perme-



ttant la mise à jour des connaissances sur cette maladie ainsi que d'un accompagnement psychologique et d'une prise en charge médicale des femmes dont le résultat du dépistage est positif. De plus, Ooredoo a lancé en direction des femmes une campagne de sensibilisation via SMS sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein,

avec le message : « Ooredoo s'engage dans la lutte contre le cancer du sein. Agissez rapidement et faites-vous dépister ! » A cette occasion, le directeur général de Ooredoo, M. Roni Tohme a déclaré : « Comme chaque année, Ooredoo tient à marquer le mois d'Octobre Rose, consacré à la lutte contre le cancer du sein, à tra-

vers le lancement d'une large campagne de sensibilisation et de dépistage précoce en direction des femmes algériennes. Cette action de grande valeur s'inscrit dans le cadre de la stratégie de responsabilité sociétale de Ooredoo visant à sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage contribuant ainsi à la prévention contre le can-

cer. Je saisi cette opportunité pour réitérer l'engagement de Ooredoo à poursuivre ses actions de sensibilisation en collaboration avec notre fidèle partenaire l'association Winnelka pour permettre une détection précoce et réduire ainsi les risques de cette maladie. »

De son côté, le président de l'Association nationale d'Aide aux malades « Winnelka », M. Abdelkrim Ibachirene a affirmé : « L'Association nationale d'aide aux malades tient à saluer Ooredoo pour son engagement habituel à soutenir les projets caritatifs médicaux et sociaux entre autres, lancés par l'Association au profit notamment des malades et des personnes âgées. À travers le lancement de cette campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein, nous visons à éduquer nos mères et sœurs sur l'importance de se faire dépister régulièrement afin de lutter contre cette maladie. Nous espérons continuer à travailler conjointement et en permanence afin de développer et soutenir les projets caritatifs lancés par l'Association. »

Ooredoo marque la Journée Internationale de la Canne Blanche

Fidèle à son engagement envers la société civile, Ooredoo entreprise citoyenne par excellence, participe à la cérémonie de célébration de « La Journée Internationale de la Canne Blanche », organisée le dimanche 15 octobre 2023 par l'Association Nationale des non-voyants « La Canne Blanche », à la Bibliothèque Nationale d'El Hamma, à Alger. Durant cette cérémonie, qui a connu la présence du représentant de Ooredoo, M. Ramdane Djezairi, Directeur des Affaires Corporatives, la startup « Strapplife » a annoncé le lancement prochain du 1er Hackathon dédié aux personnes non-voyantes, sous le slogan « Let's See Your Ideas / Voyons Vos Idées ». Lors de cette journée, une séance didactique explicative a été dispensée par un spécialiste quant à l'utilisation de la Canne Blanche, qui sert à aider la personne atteinte de cécité ou d'une déficience visuelle à se déplacer et éviter les obstacles et signaler



aux autres que l'on soit aveugle ou malvoyant. Cet événement a été également ponctué par la remise des récompenses à une dizaine de nouveaux bacheliers non-voyants, qui ont réussi à

décrocher avec brio leur examen du baccalauréat. Il y a lieu de rappeler que dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale de l'entreprise, Ooredoo avait apporté, en 2022, son aide à l'Association « La

Canne Blanche », à travers une donation financière destinée à l'acquisition de téléphones portables pour les bacheliers non-voyants et de tablettes à cuvettes, pour écriture braille pour les enfants issus des écoles spécialisées.

Cette opération avait touché plusieurs wilayas à travers les différentes régions du pays, à savoir : El Oued, Ouargla, Sétif, Batna, Oum El Bouaghi, Laghouat, Tiaret, Annaba, Constantine, Bordj Bou Arreridj, Msila, Khenchela, Djelfa, Alger, Oran, Mascara, Saida, Tlemcen, Bechar, Adrar, Biskra, Mechria et Bordj Menaiel.

À travers sa présence à cette cérémonie, Ooredoo réitère son engagement d'entreprise citoyenne et responsable, et affiche son soutien indéfectible dans les actions de sensibilisation autour de la promotion des droits des personnes vivant avec un handicap sous toutes ses formes.

Les 5 grandes tendances technologiques en 2024

La transformation numérique n'a pas de fin – c'est un processus continu, et les tendances de rupture qui ont fait de 2023 l'une des années les plus passionnantes pour l'innovation continueront à remodeler notre monde de nombreuses façons passionnantes. Alors que nous réserve la technologie pour 2024 ?



L'intelligence des machines, l'effacement des frontières entre le réel et le virtuel et l'évolution constante de l'internet auront tous un impact radical sur nos vies. Mais le plus important sera peut-être la recherche de moyens pour continuer à croître et à prospérer tout en minimisant les dommages que nous causons à l'environnement – et peut-être même en inversant certains des dommages qui ont été causés dans le passé. Voici donc un aperçu de ces tendances qui changent la donne, ainsi que des prévisions sur l'impact de chacune d'entre elles sur la vie, la société et la planète.

L'IA générative : l'automatisation au quotidien

2023 a été l'année où l'IA générative a fait irruption dans le courant dominant. 2024 sera l'année où le monde découvrir à quel point elle peut être puissante et utile. Aujourd'hui, si vous n'êtes pas un technicien, la simple expression « intelligence artificielle » (IA) peut vous mettre mal à l'aise. Si vous ne craignez pas qu'elle prenne le contrôle du monde ou qu'elle détruise la race humaine, vous avez peut-être peur que celle-ci vous fasse perdre votre emploi. Mais au fur et à mesure que l'IA générative se fraye un chemin dans les applications que nous utilisons tous les jours, des moteurs de recherche aux logiciels de bureautique, en passant par les logiciels de conception et les outils de communication, les gens finiront par comprendre son potentiel. Utilisée correctement, elle revient à disposer d'un assistant personnel super intelligent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, qui nous rend plus efficaces, plus rapides et plus productifs. Plus important encore, en confiant à l'IA les tâches quotidiennes répétitives – obtenir des informations, planifier, gérer la conformité, organiser des idées, structurer des projets -, nous disposerons de plus de temps pour exploiter nos compétences véritablement humaines. Nous passerons plus de temps à être créatifs, à explorer de nouvelles idées et une pensée originale, ou à communiquer avec des humains plutôt qu'à programmer des machines. Le génie est sorti de la bouteille, et bien qu'il reste des défis indéniables à relever en matière d'éthique et de réglementation, 2024 sera probablement l'année où tout le monde commencera à comprendre à quel point l'IA générative transformera nos vies.

Convergence phygitale

Le réel et le numérique sont de plus en

plus imbriqués. Des technologies telles que la réalité augmentée (RA), la réalité virtuelle (RV) et l'internet immersif font tomber les barrières entre le monde physique et les domaines numériques où nous passons de plus en plus de temps. Plus que jamais, nous existons en tant qu'avatars numériques dans des environnements virtuels. C'est vrai pour le travail, où nous collaborons à distance grâce à des plateformes telles que Zoom, Teams et Slack, et pour le jeu, où les jeux en ligne et les sports électroniques sont plus populaires que jamais. Nous utilisons des applications sociales telles que TikTok et Instagram pour créer des espaces virtuels où nous partageons des moments de notre vie « réelle ». Ces moments sont sélectionnés et filtrés pour créer des personnalités numériques qui deviennent notre « moi virtuel ». Dans tous les secteurs, nous voyons ce concept émerger sous la forme d'un jumeau numérique – une représentation virtuelle d'un objet, d'un système ou d'un processus du monde réel. Il peut s'agir d'un simple composant ou d'une ville entière, voire d'un écosystème. Il est important de noter que le jumeau numérique est construit à partir de données capturées dans le monde réel. Les progrès de la génomique nous permettent de décomposer l'essence fondamentale de la vie en code numérique, qui peut ensuite être manipulé et reconstruit dans le monde réel afin de mettre au point de nouveaux médicaments et d'éradiquer les maladies. En 2024, la distinction entre le monde réel et le monde virtuel continuera de s'estomper. Cela signifie que le numérique devient de plus en plus réaliste et que le réel devient aussi flexible et malléable que le numérique.

Technologie durable

Les technologies durables continueront à occuper le devant de la scène en 2024, les pays et les entreprises s'efforçant de respecter leurs engagements en matière d'émissions nettes zéro. Dans le même temps, les individus tireront de plus en plus parti de la technologie afin de minimiser leur impact personnel sur l'environnement. La technologie durable comprend des façons plus écologiques de faire les choses que nous faisons déjà – comme les voitures électriques, les vélos et les transports publics qui continueront d'augmenter leur part de marché en 2024. Elles comprennent également de nouvelles solutions aux

problèmes environnementaux, telles que le captage et le stockage du carbone, ainsi que des technologies d'énergie verte et renouvelable. L'économie circulaire deviendra un concept de plus en plus important à mesure que la durabilité, la recyclabilité et la réutilisation seront intégrées directement dans les produits au stade de la conception. Le monde de la technologie adoptera des idées telles que le Green cloud computing, où l'infrastructure et les services donnent la priorité à la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de carbone, et les applications durables – des outils logiciels conçus pour nous aider à vivre d'une manière plus respectueuse de l'environnement. Les défis auxquels les développeurs et les utilisateurs de technologies durables devront faire face en 2024 incluront la nécessité de développer des méthodes éthiques et durables pour l'approvisionnement et l'extraction des matériaux nécessaires à la fabrication des appareils, les demandes d'infrastructure créées par l'évolution des habitudes de consommation telles que l'adoption de véhicules électriques, et les disparités potentielles entre les différents groupes géographiques ou socio-économiques dans leur capacité à accéder à des solutions de remplacement écologiques. Nous serons également de plus en plus attentifs à l'écoblanchiment, c'est-à-dire aux efforts superficiels visant uniquement à générer des relations publiques positives autour d'une technologie particulière.

La cyber-résilience

La recherche suggère qu'une entreprise sur deux a été victime d'une cyberattaque réussie au cours des trois dernières années, et le coût de ces attaques pour l'industrie devrait atteindre plus de 10 000 milliards de dollars (9 300 milliards d'euros) d'ici à la fin de 2024. Face à cette menace croissante, les solutions technologiques conçues pour renforcer les défenses et nous donner une chance de nous battre figurent en bonne place sur la liste des incontournables de chaque organisation. La cyber-résilience va toutefois au-delà de la cybersécurité, puisqu'elle englobe également les mesures qui peuvent être prises pour récupérer et assurer la continuité lorsque les défenses sont violées ou en raison de circonstances indépendantes de notre volonté. Cela peut signifier la mise en place de procédures de

travail à distance pour s'assurer que les entreprises peuvent fonctionner lorsque le personnel ne peut pas se rendre dans les sites centraux – une solution technologique qui pourrait ne pas être traditionnellement considérée comme un élément de la cybersécurité. L'automatisation de la cyberdéfense grâce à l'IA et à l'apprentissage automatique, les cadres intégrés qui fusionnent les mesures de sécurité avec les protocoles de continuité et la sensibilisation aux facteurs sociétaux, des attaques d'ingénierie sociale à la lutte contre les incendies de relations publiques, sont autant d'éléments essentiels de toute stratégie de cyber-résilience.

Les cybermenaces sont de plus en plus sophistiquées et la concurrence pour mettre sur le marché de nouvelles solutions tirant parti de technologies révolutionnaires telles que l'IA s'intensifie. Cela garantit que la cyber-résilience deviendra une tendance de plus en plus importante tout au long de 2024 dans les entreprises et les technologies grand public.

Informatique quantique

L'informatique quantique fait l'objet d'un engouement croissant depuis un certain temps, et 2024 marquera probablement l'année de la transition vers des avantages tangibles. Les ordinateurs quantiques sont capables d'effectuer un grand nombre de calculs simultanément en exploitant des éléments étranges et merveilleux de la physique quantique, tels que l'intrication et la superposition quantiques. Cela leur permet de fonctionner à l'aide de bits quantiques (qubits) qui peuvent exister dans plusieurs états simultanément, plutôt que dans un état de 1 ou 0, comme les bits informatiques traditionnels.

Les premiers investisseurs dans la technologie quantique comprennent des banques et des organisations de services financiers qui espèrent pouvoir améliorer la puissance des systèmes d'intelligence artificielle développés ces dernières années à des fins de détection des fraudes, de gestion des risques et de négociation à haute fréquence.

L'informatique quantique n'accélère pas toutes les tâches pour lesquelles nous utilisons des ordinateurs, mais en 2024, nous commencerons sans doute à en voir les avantages lorsqu'elle sera appliquée à divers domaines nécessitant beaucoup de calculs, notamment la découverte de médicaments, le séquençage du génome, la cryptographie, la météorologie, la science des matériaux, l'optimisation de systèmes complexes tels que la circulation dans les grandes villes, et même la recherche de la vie extraterrestre.

Tous ces domaines recèlent un potentiel énorme pour la résolution des problèmes auxquels nous sommes confrontés et auxquels notre planète est confrontée. Il ne reste plus qu'à découvrir les percées qui seront réalisées avec l'aide de l'informatique quantique dans un avenir proche.

Article traduit de Forbes US – Auteur : Bernard Marr

TOUGGOURT

Une production de plus d'un million de quintaux de dattes

«Une production de plus d'un million de quintaux (q) de dattes de différentes variétés, est attendue dans la wilaya de Tougourt, au titre de l'actuelle saison agricole (2023-2024)», a indiqué la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle, concerne une récolte de 700.000 q de dattes de variété Deglet-Nour, 230.000 q de variété Ghars et 100.000 q de Degla-Beida, qui sera réalisée lors de la campagne de cueillette entamée il y a quelques jours, a détaillé le directeur du secteur, Mohamed Amine Houhou. La DSA prévoit une bonne récolte de dattes en qualité comme en quantité, grâce aux efforts consentis pour protéger la richesse phœnicicole en application d'un programme portant sur le suivi phytosanitaire et le traitement proactif contre les maladies et parasites du palmier dattier», a estimé le même responsable signalant que pas moins de 300.000 palmiers ont été traités cette année contre le Boufaroua et le Myelois. «Le secteur



de l'agriculture s'engage à promouvoir la richesse phœnicicole à Tougourt notamment à travers l'élargissement des surfaces dédiées à cette filière stratégique et l'accompagnement des producteurs en tenant compte leurs préoccupations ayant trait à la commercialisation et le

stockage de la récolte dans des conditions appropriées», a-t-il souligné. Considérée comme l'une des premières wilayas productrices de dattes, Tougourt dispose d'un patrimoine phœnicicole de plus de 1,6 million de palmiers dattiers, selon les données de la DSA.

ORAN

Plus de 250 marins pêcheurs souhaitent valider leurs acquis professionnels

«La Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran a recensé plus de 250 professionnels de la mer, qui souhaitent valider leurs acquis professionnels et obtenir un diplôme», a indiqué son Directeur, Abdelbasset Hamri. «Suite à la promulgation, il y a quelques jours, d'un décret exécutif conjoint entre le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques et le ministère des Transports, une commission locale a été mise en place pour suivre l'opération, sachant que l'étude des dossiers débutera, incessamment», a-

t-il affirmé. Le même responsable a fait savoir que les spécialités concernées sont : marin qualifié, conduite des moteurs des bateaux de pêche et électromécanicien sur bateaux de pêche. La validation des acquis professionnels des marins pêcheurs se veut un moyen pour régulariser la situation des professionnels de la pêche en activité, non titulaires de certificats d'aptitude conformes à la fonction qu'ils exercent à bord des bateaux de pêche, afin de leur permettre d'obtenir des certificats à travers la validation de leurs acquis.

Hamri a expliqué que ce chiffre est préliminaire, incluant les marins qui se sont inscrits, il y a plusieurs mois, et qu'il est susceptible d'augmenter après la promulgation du décret exécutif. De son côté, le Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran, Menouer Magheni Sandid, a souligné que sa direction a tracé un programme pour sensibiliser les gens de la mer, à travers le port de pêche d'Oran et d'Arzew et l'abri de pêche de Kristel, pour valider leurs acquis.

SIKIDA

120 projets de développement lancés dans le chef-lieu de la wilaya

Pas moins de 120 projets intéressants plusieurs secteurs viennent d'être lancés dans la commune de Skikda, a appris l'APS, jeudi, pour lesquels quelque 3 milliards de dinars ont été alloués sur le budget de la commune de Skikda, sont principalement liés à la réhabilitation de chaussées, à la réparation des fuites d'eau potable, à la remise en état des réseaux d'assainissement et à la réhabilitation d'ins-

tallations sportives. «Parmi ces projets figurent 30 opérations de réhabilitation du réseau routier urbain, 12 autres liées au secteur de l'hydraulique, 7 projets de renforcement de l'AEP, 5 pour la rénovation des réseaux d'assainissement, en plus d'une opération de réhabilitation de la gare routière de la ville», a-t-on précisé. «La commune a également bénéficié de 18 projets de renforce-

ment de l'éclairage public, dans les différents quartiers de la ville de Skikda, en plus de projets au profit du secteur de l'éducation, ainsi que de 3 autres relatifs à l'aménagement de 12 aires de jeux, réparties dans les quartiers de la ville, outre la réhabilitation du stade de tennis et la pose d'une pelouse en gazon synthétique au stade du 20-Août 1955», a-t-on ajouté.

ACTIVITÉ DE PÊCHE À JIJEL

Une production de 6.000 tonnes attendue

La production de poisson devrait atteindre, au terme de la saison de pêche de l'année 20234 dans la wilaya de Jijel, les 6.000 tonnes, a indiqué le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Omar Sayah Djebour. Une augmentation de 300 tonnes devrait être, ainsi, enregistrée par rapport à l'année 2023 qui avait été marquée par une production de 5.700 tonnes, a précisé le même responsable. Cette prévision a été établie sur la base d'un certain nombre d'indicateurs parmi lesquels la fin de la période de repos biologique des poissons et le retour en activité des chalutiers, a encore fait savoir le directeur du secteur. Le poisson bleu (sardine, lacha et saurel) représente 92 % de la production totale dans la wilaya de Jijel où le prix moyen de vente au consommateur, dans les poissonneries de la wilaya se situe entre 300 et 500 dinars le kilogramme pour ce qui concerne le poisson pélagique bleu, selon Sayah Djebour.

BEJAÏA

Des incendies circonscrits

Plusieurs départs de feu ont été enregistré en fin de semaine dernière, mobilisant davantage les éléments de la Protection civile qui avait déjà eu fort à faire depuis samedi passé avec un ensemble de 22 incendies enregistrés dans plusieurs communes (Taskriout, Boukhelifa, etc.). Jeudi passé, il restait encore deux incendies à circonscire sur les 7 restants enregistrés dans les localités de Tichy, Tizi Nberber, Melbou, Souk El Tenine, Amizour, Tala Hamza, Aokas et à Dar Nacer (commune de Bejaïa)... L'apport de plusieurs colonnes mobiles venues d'autres wilayas et le déploiement du BE200 de l'ANP a été rendu nécessaire pour obtenir l'extinction des sinistres. La cellule de communication de la direction de la Protection civile a indiqué garder sous surveillance les zones touchées pour éviter toute reprise des feux.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MEILLEUR EXPORTATEUR

L'Algérie en mesure de réaliser de meilleurs chiffres en matière d'exportations hors hydrocarbures

Des opérateurs économiques dans le domaine de l'exportation honorés, jeudi à Alger, dans le cadre du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2023 ont affirmé leur adhésion à la démarche des pouvoirs publics pour la promotion des exportations, aspirant à ce que les exportations hors hydrocarbures réalisent de meilleurs chiffres d'ici 2030.

Dans des déclarations à l'APS en marge de la cérémonie de remise des prix dans sa deuxième édition, présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal, des opérateurs économiques ont exprimé leur joie et leur "fierté" après avoir obtenu ces prix qui représentent pour eux "un encouragement extrêmement positif à même de contribuer au développement de leurs activités et à la promotion du produit national". Mohamed Anis Boudiaf, directeur des ventes et du marketing dans la société Hikma Pharma Algérie, une entreprise spécialisée dans les produits pharmaceutiques, a déclaré que le prix qu'il a obtenu "se veut une source de fierté pour l'entreprise et un encourage-

ment à poursuivre notre activité". Il a exprimé "l'engagement de l'entreprise aux orientations des pouvoirs publics, que ce soit pour développer l'industrie pharmaceutique nationale ou pour augmenter les exportations". L'entreprise Hikma Pharma, filiale d'un groupe international, est spécialisée dans la fabrication de divers médicaments, notamment les génériques et les médicaments anti-cancer. Elle exporte ses produits vers plusieurs pays, notamment arabes, et vise à porter son chiffre d'affaires des exportations à 20 millions de dollars dans les prochaines années, a fait savoir M. Boudiaf. Pour sa part, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Tarek Boulmerka, a affirmé que les entreprises distinguées "honorent l'Algérie et le secteur de l'exportation en particulier", ajoutant : Nous sommes sur la bonne voie pour diversifier notre économie" grâce aux efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de développer le transport commercial (maritime et aérien) et d'ouvrir des banques, notamment en Afrique". Concernant les perspectives, M. Boulmerka s'est dit optimiste quant à la réalisation de bon résultats les prochaines années dans le cadre de la vision 2020-2030 en attendant de lever les

entraves, d'octroyer d'autres facilitations aux exportations hors hydrocarbures, mais aussi de lever "les taxes douanières sur les exportations vers l'Afrique dans le cadre de la Zlecaf en 2025". Pour sa part, le membre du conseil d'administration du groupe sidérurgique Tosyali Algérie ayant remporté le prix du meilleur exportateur dans la catégorie exportateurs de produits industriels, AlpTopcuoglu a mis l'accent sur l'importance des réformes initiées par l'Algérie, ajoutant que "la relance des grands investissements publics est à même de nous donner confiance et visibilité". Pour Mohamed Reguig, le gérant de l'entreprise Intradis Algeria qui a décroché le prix dans la catégorie des exportateurs de produits agricoles, ce prix constitue une motivation pour l'entreprise, nous permettant aussi de développer notre activité et nos services". Cela "contribue à la promotion du produit algérien à l'échelle internationale et à la réalisation d'un chiffre d'affaires plus important dans les années à venir, dans le cadre de la politique nationale de promotion des exportations et de la vision 2020-2030", a-t-il estimé relevant, par ailleurs, que l'entreprise, fondée il y a deux ans, était spécialisée dans l'exportation de différents produits, notamment agricoles, vers différents

marchés. De son côté, Noureddine Messali, directeur général de l'entreprise Alteo Energie, a mis en avant le rôle de l'activité d'exportation de services dans la dynamique économique, "aussi important que l'exportation de biens", saluant les mesures prises par les pouvoirs publics, ces dernières années, pour soutenir et accompagner les exportateurs. M. Messali, qui a obtenu le prix du plus jeune exportateur, a précisé que l'activité de son entreprise était axée sur la prestation de services administratifs aux entreprises et le marketing, notamment pour les compagnies étrangères activant en Algérie. Il a expliqué que ce type d'activité, basé sur l'exportation du savoir-faire (know-how), avait enregistré une évolution notable en Algérie ces dernières années. Le Prix du président de la République du meilleur exportateur consiste en l'attribution d'un bouclier commémoratif et d'un certificat de mérite décerné, chaque année, au meilleur exportateur représentant les catégories suivantes : les exportateurs de produits industriels et pharmaceutiques, les exportateurs de produits agricoles, les exportateurs de services, les exportateurs vers le continent africain, le plus jeune exportateur et les femmes exportatrices, selon le décret présidentiel portant création de ce Prix.

MOBILIS- BANQUE NATIONALE DE L'HABITAT

Signature d'un accord de partenariat dans le domaine de la formation

Un accord de partenariat a été signé, jeudi à Alger, entre l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis et la Banque nationale de l'Habitat (BNH), en vertu duquel, Mobilis offre des bourses d'études aux premiers lauréats du Baccalauréat 2024 pour leur permettre de suivre une formation universitaire dans les domaines de la gestion des projets de bâtiment et de la réhabilitation du bâti au niveau de l'Ecole des métiers du bâtiment (EMB), filiale de la BNH. L'accord a été signé au siège de la BNH

par le Directeur général (DG) de l'EMB, Brahim Ouarès et la Directrice de la communication par intérim à Mobilis, Farah Ouchabane, en présence du DG de la BNH, Ahmed Belayat, et du DG de Mobilis, Chawki Boukhazani. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Belayat a salué l'intérêt accordé par Mobilis aux premiers lauréats du Baccalauréat 2024, en vue de leur permettre de suivre une formation universitaire qui sera sanctionnée par un diplôme de Licence dans deux nouvelles

spécialités, à savoir la gestion des projets de bâtiment et la réhabilitation du bâti, affirmant que cette formation dispensée par l'EMB, qui vient d'avoir son accréditation auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, est lancée pour la première fois en Algérie. Le P.-dg de Mobilis s'est félicité, quant à lui, de l'ouverture de la formation dans les domaines de la gestion des projets de bâtiment et la réhabilitation du bâti au niveau de l'EMB pour former des cadres

algériens spécialisés dans ce domaine, ajoutant que cet accord intervenait pour encourager les premiers lauréats du Baccalauréat (10 étudiants), qui bénéficieront de l'accompagnement de Mobilis pendant leur cursus, avec promesse de recrutement en contrats de travail à durée indéterminée (CDI) dès leur sortie.

EXPORTATION HORS HYDROCARBURES

Le CREA accueille avec beaucoup de satisfaction les nouvelles décisions de M. Tebboune

Le Conseil du Renouveau économique algérien (CREA) a accueilli avec beaucoup de satisfaction les nouvelles décisions concernant l'export hors hydrocarbures annoncées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la cérémonie de la 2e édition de remise du Prix du président de la République du meilleur exportateur pour l'année 2023, a indiqué un communiqué du CREA. Parmi les mesures que le président de la République a citées figurent la redéfinition de la carte du commerce extérieur du pays, en tenant compte de l'intérêt national et des défis géopolitiques mondiaux, la libéralisation des exportations de certains secteurs de production, dont les

capacités ont dépassé les besoins nationaux, à l'instar de l'huile, du sucre et des pâtes et la création de bases logistiques destinées à l'exportation au niveau de tous les pôles économiques. Le président de la République a également cité l'extension du réseau bancaire algérien à l'étranger, notamment en Afrique, l'ouverture de lignes commerciales aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région, l'ouverture de l'investissement aux opérateurs privés et étrangers dans le domaine des réseaux de grande distribution, la possibilité donnée aux exportateurs d'utiliser le système d'admission temporaire pour augmenter le taux de leurs exportations de

produits à haute valeur ajoutée. "Ces mesures salvatrices vont permettre d'amplifier de manière très significative le volume et la diversification des produits exportés et de rehausser encore plus l'image positive de notre pays", souligne le communiqué du CREA. "Le CREA salue la vision stratégique du président de la République ainsi que sa volonté de tout mettre en œuvre pour assurer le renforcement de l'économie de notre pays", ajoute le communiqué. Par ailleurs, le CREA félicite l'ensemble des chefs d'entreprise dont les efforts à l'export ont été primés par monsieur le président de la République, lit-on dans le communiqué.

INCERTITUDES SUR LE MARCHÉ DU PÉTROLE

Une baisse des prix en perspective

Le marché du pétrole traverse une période d'incertitude en raison de divers facteurs, tels que les tensions géopolitiques et les variations de la demande mondiale, ce qui a induit une baisse des prix. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a chuté de 1,50% à 81,13 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, pour la même échéance, a baissé de 1,43%, atteignant 77,16 dollars. Cette fluctuation des prix reflète les préoccupations des investisseurs concernant l'état de l'économie mondiale et ses répercussions sur la demande de pétrole brut.

GHAZA

9 personnes sur 10 ont été déplacées de force

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a fait savoir, vendredi, que neuf personnes sur dix ont été déplacées de force dans la bande de Ghaza, alertant sur l'apparition de plusieurs épidémies parmi les déplacés.

"Les familles de Ghaza cherchent refuge là où elles le peuvent. Elles dépérissent dans des écoles surpeuplées, dans des bâtiments détruits ou des tentes de fortune sur le sable ou au milieu de tas d'ordures", a déploré le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, dans un message posté sur



le réseau social X. "Aucun de ces endroits n'est sûr. Les gens n'ont plus

nulle part où aller", a ajouté Lazzarini, appelant à un cessez-le-feu immédiat

à Ghaza. Par ailleurs, il a déclaré que "six échantillons de polio de type 2 ont été détectés dans certaines parties de Ghaza, notant qu'heureusement, aucun cas de paralysie n'a encore été détecté". "La polio émerge en raison d'un système de santé en ruine, du manque d'eau potable et de matériel d'hygiène, des abris surpeuplés et d'un assainissement très médiocre", a-t-il, en outre, regretté.

Et Lazzarini de poursuivre : "Les maladies ne font pas de distinction entre les gens. Elles ne connaissent pas les frontières et n'ont pas besoin de visa ou de permis pour voyager", soulignant que la propagation de la polio à Ghaza et au-delà peut être contrôlée par des campagnes de vaccination pour atteindre chaque enfant où qu'il se trouve. "Un cessez-le-feu et une augmentation du flux de vaccins le permettront", a-t-il conclu.

LA DIFFAMATION CONTRE L'UNRWA

Un effort qui vise à faire disparaître la question des réfugiés palestiniens

La diffamation de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens UNRWA par l'entité sioniste et ses attaques répétées contre ses installations, notamment à Ghaza, visent à démanteler cette agence en vue de faire « disparaître » la question des réfugiés palestiniens, a affirmé Ramzy Baroud, chroniqueur international et spécialiste du Moyen-Orient.

« Dans l'esprit de l'entité sioniste, sans l'UNRWA, la question des réfugiés palestiniens perdrait sa principale plateforme juridique et finirait par disparaître », a-t-il écrit dans un article publié sur le site arabnews.com.

Selon ce spécialiste de la question palestinienne, la haine de l'entité sioniste pour l'UNRWA est « plus ancienne que la guerre actuelle ».

Pendant des années, a-t-il poursuivi, l'entité sioniste avec l'aide de l'administration Trump s'est efforcée de fermer complètement l'organisation.

Il a rappelé, à ce titre, les déclarations, en janvier 2018, de l'ancien conseiller de Donald Trump pour le Moyen-

Orient, Jared Kushner, qui avait affirmé qu'il était « important d'avoir un effort honnête et sincère pour perturber l'UNRWA ».

« Pour lui, le démantèlement de l'Organisation signifiait le rejet du droit au retour des réfugiés palestiniens », a expliqué Ramzy Baroud.

A ce propos, le chroniqueur international a souligné qu'« il ne s'agit pas seulement de l'UNRWA, mais plutôt du rôle historique que l'Organisation a joué » en rappelant le sort de millions de réfugiés palestiniens dans les territoires occupés, au Moyen-Orient et dans le monde entier. L'UNRWA a été créé par la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale des Nations unies du 8 décembre 1949. Sa création est intervenue un an après l'adoption de la résolution 194 des Nations unies qui accordait aux réfugiés palestiniens le droit de « retourner dans leurs foyers ».

Bien que la mission de l'UNRWA se soit transformée en mandat permanent, puisque les réfugiés palestiniens n'ont pas obtenu leur droit au retour, Ramzy

Baroud a soutenu que « le rôle de l'Organisation reste aussi essentiel qu'il l'était il y a plusieurs décennies ». « Puisque Kushner et d'autres n'ont pas réussi à démanteler l'UNRWA, l'entité sioniste a profité de sa guerre contre Ghaza pour atteindre le même objectif », a-t-il fait remarquer, relevant que « cela donnerait à l'entité sioniste l'espace et l'influence nécessaires pour résoudre le problème des réfugiés de la manière qu'elle juge la plus appropriée, surtout si elle bénéficie du soutien inconditionnel de Washington ».

« Il ne faut pas permettre à l'entité sioniste de démanteler l'UNRWA ou d'ignorer la lutte générationnelle des réfugiés palestiniens, qui est au cœur de la lutte palestinienne pour la justice et la liberté », a-t-il plaidé, appelant la communauté internationale à « s'opposer à la diffamation de l'UNRWA » par l'entité sioniste et à « insister sur le caractère central du droit au retour des réfugiés palestiniens ». « Sans ce droit, aucune paix réelle n'est possible », a-t-il conclu.

Londres renonce à contester la demande de mandat d'arrêt contre Netanyahu

Le nouveau Gouvernement britannique du travailliste Keir Starmer a abandonné le projet initié sous les conservateurs de contester la demande de mandat d'arrêt international contre Benjamin Netanyahu, le chef du gouvernement sioniste, devant la Cour pénale internationale, a annoncé vendredi Downing Street. Une porte-parole de Downing Street a clarifié la position du nouveau Gouvernement : « Il s'agissait d'une proposition du précédent Gouvernement qui n'a pas été soumise avant l'élection. Je peux confirmer que le Gouvernement ne reprendra pas en ligne cette proposition et qu'il revient à la justice de décider ». En mai dernier, le procureur de la CPI, Karim Khan, avait requis des mandats d'arrêt internationaux contre Netanyahu et plusieurs autres responsables sionistes. Ces mandats concernent des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans la bande de Ghaza.

GUINÉE

La transition politique ne prendra pas fin le 31 décembre prochain

La transition politique en Guinée, amorcée le 5 septembre 2021, ne prendra pas fin le 31 décembre 2024, a déclaré, jeudi soir, le général Amara Camara, secrétaire général de la présidence guinéenne, cité par des médias. « Le 31 décembre 2024 ne met pas fin à la transition comme le pensent certaines personnes », a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Conakry, soulignant que le « compromis

dynamique » qui a été ficelé avec les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) consiste à réajuster le calendrier de la transition à chaque étape.

« A chaque étape franchie, nous allons nous asseoir avec la CEDEAO pour faire des réévaluations et procéder à des réajustements », a assuré le général Camara, notant que les élec-

tions censées mettre fin à la transition doivent s'organiser dans la paix, la quiétude sociale et la concorde.

« Nous allons concourir pour que cette paix soit garantie pour que le processus de la transition d'aujourd'hui ne soit pas interrompu », a-t-il dit.

Pour sa part, le porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a indiqué que le Gouvernement guinéen comptait

organiser un référendum « avant la fin de cette année pour doter le pays d'une Constitution » en prélude à l'organisation des élections.

Dans une interview le 12 mars dernier, le Premier ministre Bah Oury avait estimé qu'il restait « beaucoup à faire » pour achever le chronogramme de la transition et qu'il pensait que 2025 était une « bonne période pour couronner l'ensemble du processus ».

JEUX OLYMPIQUES

129 médailles dans l'escarcelle arabe, dont 17 pour l'Algérie

Les sportifs arabes présents aux Jeux Olympiques 2024 de Paris tâcheront de fructifier la moisson de leur participation aux Olympiades, avec l'espoir de monter sur le podium lors des JO qu'organise Paris pour la troisième fois dans son histoire durant plus de 100 ans.

Au total, 429 sportifs arabes, dont 46 Algériens, portent l'espoir d'améliorer davantage leur total de médailles olympiques. Depuis la toute première participation arabe dans le giron olympique, 129 médailles (toutes couleurs confondues), dont 17 pour l'Algérie, ont été décrochées par les sportifs arabes durant plus de 100 ans, dont la première présence remonte aux JO- 1912 de Stockholm.

Les 129 médailles arabes se répartissent comme suit : 32 en vermeil, 33 en argent et 64 en bronze.

Bien que la 1re édition des Olympiades ait débuté en 1896 sous l'égide du Comité international Olympique (CIO), dans la capitale grecque Athènes, le sport arabe n'a entamé son parcours qu'en 1912 à travers l'escrimeur égyptien Ahmed Hassanine dans l'épreuve du fleuret. C'est l'Egypte qui domine le tableau général des médailles avec 38 breloques (8 or - 11 ar - 19 br). L'Algérie occupe la 3e position avec (17m : 5 or - 4 ar - 8 br), devançant la Tunisie, 4e (15: 5 - 3 - 7), le Qatar (5e), le Bahreïn (6e), la Syrie (7e), la Jordanie (8e) et les Emirats arabes unis (9e).

Suivent dans cet ordre, l'Arabie saoudite (10e), le Liban, (11e), le Soudan (12e), le Koweït (13e), l'Irak (14e) et, enfin, Djibouti (15e).

Seuls sept Arabes sont toujours à la recherche de leur première médaille olympique ; Il s'agit de : Oman, Mauritanie, Palestine, les Comores, le



Yémen, la Libye et la Somalie. La toute première médaille olympique dans l'histoire du sport arabe avait été remportée par l'haltérophile Esseid Nassir aux JO-1928 d'Amsterdam (Pays-Bas), en décrochant la médaille d'or, alors que son compatriote Ibrahim Mostefa s'était adjugé une seconde médaille d'or lors des mêmes Jeux, en lutte gréco-romaine. Deux autres médailles d'argent et de bronze avaient été remportées par l'Egyptien Farid Smika, respectivement, en plongeon (haut vol et tremplin).

Aucun pays arabe n'était présent aux JO-1932, alors que l'Egypte était seule engagée quatre ans plus tard à Berlin (1936). La Seconde Guerre mondiale avait empêché le déroulement des éditions de 1940 et 1944, avant les JO ne reprennent leur droit à l'édition 1948 à Londres à laquelle étaient présent l'Irak, la Syrie et le Liban qui étrennaient alors leurs premières Olympiades.

L'édition des JO-1952 à Helsinki verra un second pays arabe, en l'occurrence le Liban, figurer dans le tableau des médailles olympiques en décrochant trois médailles (1 argent et 2 bronze). Six pays, dont trois nouveaux pays arabes, étaient en lice lors des JO-1960 de Rome (Italie), alors que 10 pays, dont l'Algérie présente avec le gymnaste légendaire Mohamed Lazhari Yamani, le seront quatre ans plus tard aux JO-1964 de

Tokyo. Dix pays arabes, dont deux nouveaux (Koweït-Libye), étaient présents lors de l'édition suivante à Mexico (1968). Aux JO-1976 à Montréal, ils n'étaient que 3 pays (Koweït-Liban-Arabie saoudite) à faire le voyage du Canada, en raison du boycott observé par la plupart des pays arabes et africains pour protester contre la politique d'apartheid pratiquée par l'ancien régime sud-africain. Lors des JO-1980 de Moscou qui enregistre la 1re participation de la Jordanie, une seule médaille arabe avait été décrochée lors de cette édition. C'est à Los Angeles (USA) que la participation arabe enregistre un record avec 19 pays, dont 7 nouveaux, durant laquelle six médailles (2 or - 2 ar - 2 br) sont revenues aux sportifs arabes. 21 pays arabes (un record) étaient présents en 1988 à Séoul (Corée du Sud).

Ce nombre a connu une baisse sensible lors des JO-1992 de Barcelone (Espagne) au cours de laquelle, l'Algérienne Hassiba Boulmerka avait offert à son pays sa première breloque en vermeil au 1.500 m

Les Jeux-1996 d'Atlanta (USA) ont battu un nouveau record avec la présence de 22 pays arabes dont une première de la Palestine et les Comores, au cours desquelles deux nouvelles médailles d'or étaient revenues à l'Algérie grâce à Noureddine Morceli (1.500 m) et le regretté Hocine Soltani

(boxe). C'est aux JO-2000 de Sydney que la moisson arabe avait enregistré un record avec 14 breloques, dont celle en or de l'athlète algérienne Nouria Benida Merah au 1.500 m.

En 2004 à Athènes, 21 pays arabes étaient présents pour dérocher 10 médailles. Ce nombre tombe à 7 médailles lors de l'édition suivante à Pékin-2008. Aux JO-2012 de Londres, 12 médailles avaient été comptabilisées dont celle de l'Algérien Toufik Makhloufi, qui avait offert à son pays sa 5e et dernière médaille d'or dans sa spécialité de pré-dilection (1.500 m).

Le total des médailles arabes s'est amélioré aux JO-2016 de Rio (Brésil) avec un total de 14 médailles (2 or - 4 ar - 8 br). Ce record sera battu aux JO-2020 de Tokyo (Japon) avec une moisson de 18 médailles de différentes couleurs (5 or - 4 ar - 9 br).

Le total des médailles arabes s'est amélioré aux JO-2016 de Rio (Brésil) avec un total de 14 médailles (2 or - 4 ar - 8 br).

Ce record sera battu aux JO-2020 de Tokyo (Japon) avec une moisson de 18 médailles de différentes couleurs (5 or - 4 ar - 9 br).

JEUX OLYMPIQUES 2024

Les boxeurs fixés sur leurs adversaires

Les 5 boxeurs algériens engagés aux Jeux Olympiques 2024 de Paris sont désormais fixés sur leurs adversaires au premier tour, à l'issue du tirage au sort effectué jeudi.

Chez les boxeurs messieurs, Mourad Kadi (+92 kg), dont c'est la première participation à l'Olympiade, affrontera en 1/8e finale le Français Djamil-Dini Aboudou Moindze, lundi 29 juillet à 16h22 (heure algérienne). En cas de qualification, Kadi sera opposé au vainqueur de l'autre combat entre l'Equatorien Congo Chala et le Brésilien Teixeira da Silva. De son côté, Jugurtha Ait Bekka (63.5 kg) en découdra le lundi 29 juillet en 1/8es de finale (15h18, algérienne) le vainqueur du combat entre le Cubain Alvarez Borges et Ume John de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Chez les dames, Imène Khelif (66 kg) débutera son aventure dans la quête d'une médaille olympique en affrontant en 1/8es de finale l'Italienne Angela Carini le jeudi 1er août (11h20). Chez les 60 kg, Hadjila Khelif sera opposée en 1/8es de finale à la Serbe Natalia Shadrina, dans un combat prévu le lundi 29 juillet (10h16 algérienne), tandis que Roumaysa Boualam (50 kg) entrera en lice le jeudi 1er août (19h16) contre un adversaire issu du tour préliminaire.

TENNIS/TOURNOI W15 DE LA RIMINI CUP

Ibbou qualifiée au 3^e tour en simple et en double

L'Algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée, vendredi, en demi-finale du tableau simple du tournoi féminin W15, qui se déroule du 22 au 28 juillet à Viserba (Italie), pour le compte de la Rimini Cup de l'ITF World Tour 2024, après sa victoire (2-1) contre la jeune Italienne Francesca Pace.

L'ex-championne d'Afrique junior, aujourd'hui âgée de 25 ans, avait commencé par concéder le premier set (6-3), avant de se ressaisir et de renverser son adversaire de 18 ans (6-1, 6-2).

Au prochain tour, l'Algérienne sera

opposée à la gagnante du match qui mettra aux prises l'Italienne Denise Valente et sa jeune compatriote Vittoria Paganetti.

Outre le Simple, Ibbou est toujours en lice dans le tableau double, où elle fait équipe avec son adversaire du jour, Francesca Pace. Elles ont été classées tête de série N°1 et elles ont été exemptées du premier tour.

Ibbou et Pace ont, donc, débuté directement au deuxième, où elles se sont imposées contre le tandem italo-allemand, composé d'Anastasia

Piangerelli et Anne Schaefer (7-6, 6-4). Au prochain tour, elles seront appelées à défier un tandem italien composé de Gaia Maduzzi et Federica Urgesi, dans un match qui s'annonce palpitant vu le niveau des quatre joueuses.

Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition qui se déroule sur terre battue a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées, notamment, l'Italienne Nicole Fossa Huergo (480 mondiale chez la WTA).

CRIME À AIGUES-MORTES



20h15

TMC

Ludovic Pessac, avocat d'une trentaine d'années, a été assassiné dans son cabinet. La vice-procureure Elisabeth Richard et le commandant de gendarmerie Paul Jansac font à nouveau équipe pour mener l'enquête. Un second crime est perpétré. Nicolas Monfort, agent immobilier, est retrouvé mort dans la piscine d'une villa, le crâne fracassé. C'est l'émoi à Aigues-Mortes. Elisabeth et Paul ne croient pas à une coïncidence. Dans cette nouvelle enquête tournée dans les beaux paysages de la Camargue, Florence Permel et Vincent Winterhalter forment un duo d'enquêteurs toujours aussi charmants et complices...

SOPHIE LAVAUD, LE DERNIER SOMMET



20h10

CANAL+

Au mois de juin 2023, l'alpiniste franco-suisse Sophie Lavaud a atteint le sommet du Nanga Parbat au Pakistan, la neuvième plus haute montagne du monde qui culmine à 8126m. Sophie Lavaud a ainsi achevé le défi d'une vie consacrée à la montagne : gravir les quatorze sommets de plus de 8 000m du globe. Elle termine son grand chelem himalayen commencé en 2012 et qui a réclamé 22 expéditions. Le réalisateur François Danilano l'a accompagné dans ce dernier périple et recueille ses impressions, et ses réflexions tout au long de ce parcours âpre, semé d'embûches.

BIENVENUE À MARLY-GOMONT



20h10

TF1

En 1975, Seyolo Zantako, qui vient d'être diplômé de l'école de médecine de Kinshasa, cherche un poste de médecin en France. Pour se faciliter la tâche, il accepte un poste à Marly-Gomont, un petit village de Picardie qui n'a jamais vu de Noir. Avec sa femme, Anne, et leurs enfants, il arrive dans le village sous une pluie battante et l'œil suspicieux des habitants. Pour la famille, la période d'adaptation est rude. Six ans après la peu concluante comédie « Les Meilleurs Amis du monde », Julien Rambaldi revient avec un second film beaucoup plus convaincant...

J'IRAI DORMIR CHEZ VOUS CALIFORNIE



20h10

RMC STORY

Direction la Californie pour Antoine, avec un premier arrêt à San Francisco, dans le quartier de Castro, où il aperçoit à son grand étonnement des personnes dénuées, avant de rencontrer des militantes. Il se rend ensuite dans la ville Eureka à bord d'une Harley Davidson à trois roues. Sur place il fait la connaissance de sans-abris, avant de découvrir l'usage thérapeutique du cannabis est légal là-bas. Puis, il se dirige vers le sud, à la rencontre de vigneron, avant de se voir offrir un hébergement pour la nuit par Kurt et ses amis. Enfin, le globe-trotteur retour à San Francisco pour participer à la Gay Pride.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

TINA



20h00

arte

Élevée à Nutbush, dans le Tennessee, Anna Mae Bullock grandit dans une famille désunie, ses parents la quittant et l'abandonnant à un jeune âge. Après la mort de sa grand-mère, Anna Mae s'installe à St. Louis. Après avoir vu le charismatique musicien Ike Turner se produire un soir, Anna Mae tente de devenir une chanteuse professionnelle. Elle gagne sa place dans le groupe de Turner, qui commence à la conseiller. Une romance inattendue se développe entre les deux. De facture classique, un biopic émouvant et plein d'énergie dans lequel Angela Bassett livre une prestation incroyable.

LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR



19h37

5

C'est en Corse du Sud que nous emmène ce nouvel épisode des 100 Lieux qu'il faut voir. À Porto Vecchio, Pascale, retraitée reconvertie dans l'organisation de randonnées, nous fait découvrir de magnifiques sentiers à la végétation unique. Dans l'Alta Rocca, Mathieu, accompagnateur montagne, nous présente la création du Brocciu, fromage emblématique corse et le magnifique village de Sainte-Lucie-de-Tallano et son patrimoine religieux. Dans la région du Valinco, Marie, bijoutière, part à la rencontre d'un spécialiste de l'histoire des invasions ottomanes en corse et d'une figure incontournable de la pêche locale.

CAPITAL



20h10

6

En France, tous les étés, près de 12 millions de personnes passent leurs vacances au camping. Pour les attirer, les gérants de ces hôtels en plein air visent toujours plus haut. A la tête d'un empire, Guy et Sylvain Raimbaud ont ainsi fait de leur camping de luxe avec parc aquatique géant une marque de fabrique. En Espagne, Céline et David Godet, actuellement locataires d'un terrain de 119 emplacements, sont prêts à s'endetter pour acquérir et transformer une parcelle agricole. En Ardèche, Jean, propriétaire indépendant, a quant lui investi des millions d'euros pour rafraîchir son établissement.

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE



20h05

Chérie 25

Alice Avril accepte la demande en mariage d'Émile Deboucke, un riche industriel du textile, bien plus vieux qu'elle. Quant à Marlène, ne supportant plus les remarques désobligeantes du commissaire Laurence, elle démissionne et quitte la mort dans l'âme son dieu vivant. Malheureusement, les fiançailles d'Avril vont être gâchées par une série de meurtres perpétrés à l'usine Deboucke. Son futur mari est soupçonné. Laurence le croit capable de tuer. Avril le défend avec sa fougue habituelle. Mais un grand danger la menace...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:01
Dohr	12:54
Asr	16:42
Maghreb	19:56
Icha	21:33

AGRESSIONS SIONISTES CONTRE GHAZA

39.258 MARTYRS ET 90.589 BLESSÉS

Le nouveau bilan provisoire de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 39.258 martyrs et 90.403 blessés, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la Santé.

Selon les mêmes sources, citées par l'agence palestinienne de presse, Wafa, au moins 41 Palestiniens sont tombés en martyrs et 103 autres ont été blessés, au cours des dernières 24 heures dans l'enclave palestinienne dans plusieurs attaques barbares contre des familles palestiniennes.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes se trouvaient toujours sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours.

Un précédent bilan des agressions et crimes sionistes contre l'enclave palestinienne faisait état de 39.175 martyrs et



90.403 blessés. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui

a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

JO 2024 (2^e JOURNÉE)

BAPTÊME DE FEU POUR LA GYMNASTE KAYLIA NEMOUR

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour, nouvelle star mondiale de la discipline et l'une des meilleures de sa génération notamment aux barres asymétriques, fera ses grands débuts aux Jeux olympiques de Paris 2024, à l'occasion de la deuxième journée de compétition, prévue dimanche, qui sera également marquée par l'entrée en lice du véliplanchiste Ramy Boudrouma à Marseille.

La jeune pépite de 17 ans, qui compte bien offrir à l'Algérie sa première médaille olympique en gymnastique, entamera son périple parisien avec les qualifications par agrès (sol, poutre, saut de cheval et barres asymétriques), prévues dimanche (à partir 8h30, heures algériennes) à l'Arena de Bercy.

Pour sa première participation aux JO, Nemour, quadruple médaillée d'or en Coupe du monde 2024, rêve de hisser haut le drapeau national en terre parisienne en décrochant une médaille olympique : « *Je me suis donnée à fond durant toute ma jeune carrière pour participer aux Jeux olympiques, c'est la compétition la plus prestigieuse et la plus importante. C'est la consécration d'un long travail* », a-t-elle déclaré à son arrivée au village olympique.

« *Je me sens prête. Dimanche marquera le début des étapes éliminatoires. Je ferai de mon mieux pour atteindre les finales. Je pars pour engranger de l'expérience et pour apprécier chaque seconde, si je décroche une médaille, ça serait quelque chose de merveilleux* », a ajouté la plus jeune athlète de la délégation algérienne aux JO 2024.

La deuxième journée de compétition des JO 2024, verra également l'entrée en lice du véliplanchiste Ramy Boudrouma, dont



les courses d'IQ Foil se dérouleront à Marseille.

En stage depuis le 4 juillet dans le Sud de la France, Boudrouma (23 ans) a qualifié de « *grand exploit* » sa présence aux JO, assurant qu'il y fera de son mieux pour réussir un bon parcours dans la spécialité IQ Foil, et ce, malgré la concurrence qui s'annonce féroce, surtout en présence des meilleurs véliplanchistes au monde.

« *En tout cas, je me sens prêt à relever le défi* », a assuré le natif de Skikda, dans une déclaration à l'APS. A raison de quatre

courses par jour, les épreuves de planche à voile (IQ Foil) se poursuivront jusqu'au 1^{er} août à la Marina de Marseille.

Toujours en sports nautiques, les rameurs algériens Sid Ali Boudina et Nihed Benchadli, éliminés samedi dans les courses de skiff (poids lourd), tenteront d'arracher une place en quarts de finale lors des repêchages, programmés dimanche matin au stade nautique de Vaires-Sur-Marne.

Deux autres disciplines sont concernées par les épreuves de la deuxième journée de compétition. Il s'agit des disciplines de badminton (double mixte) et de tir sportif (carabine à air comprimé 10 m, messieurs).

Battue (2-0 : 21-10, 21-07) par la doublette sud-coréenne Seo/Chae, la fratrie Mammeri, Koceila et Tanina, jouera son deuxième match de poule face au duo thaïlandais Dechapol Puavaranukroh-Sapsiree Taerattanachai.

Versée dans la poule B, la doublette algérienne qui occupe la 47^e place mondiale, jouera son dernier match de poules contre le duo néerlandais (N.15 mondiale) Tabeling-Piek.

Les deux premiers de la poule se qualifieront au tour principal.

En tir sportif, Koceila Adoul défendra les couleurs nationales dans l'épreuve de carabine à air comprimé 10 m. L'athlète algérien débutera les éliminatoires à partir de 10h15 au champ de tir de Châteauroux avec la participation de 39 tireurs. Les huit meilleurs athlètes passeront en finale.

Pour sa 15^e participation aux joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 45 athlètes (27 messieurs, 18 dames) dans 15 disciplines sportives.

MÉTÉO

Canicule sur plusieurs wilayas du pays à partir d'aujourd'hui

Une vague de chaleur affectera, dimanche et lundi, des wilayas de l'ouest et de l'est du pays, avec des températures pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés, indique, samedi, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

Placée en vigilance « Orange », cette vague de chaleur affectera les wilayas de Relizane, Chlef et Ain Defla, avec des températures maximales pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés et des minimales qui oscilleront entre 28 et 33 degrés, précise la même source.

Pour les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, les températures maximales prévues oscilleront entre 40 et 42 degrés et entre 24 et 30 degrés pour les minimales.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

310 morts et 1.286 blessés le premier mois de la saison estivale

Trois-cent-dix (310) personnes ont trouvé la mort et 1.286 autres ont été blessées dans 843 accidents corporels de la route durant le premier mois de la saison estivale, selon un bilan des services de la Gendarmerie nationale (GN) au niveau de leurs territoires de compétence.

Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeurait « *la principale cause de ces accidents* », précisant que 191 accidents sont dus à l'excès de vitesse, 114 à l'inattention des conducteurs, 75 au non respect de la distance de sécurité, 70 en raison du dépassement dangereux, les piétons ayant causé 53 accidents et les véhicules 34. Comparativement à l'année dernière, le bilan fait ressortir une baisse du nombre d'accidents (-49), de celui des morts (-69) et des blessés (-203), et ce grâce aux efforts des unités de la GN et l'adaptation des formations déployées sur le terrain. D'un autre côté, 64 morts et 297 blessés dans 189 accidents survenus la semaine courante ont été recensés cette semaine par les services de la GN, ajoute le sergent-chef. Les conducteurs ont provoqué 117 accidents dont 15 en raison du non-respect de la distance de sécurité, 15 autres dus à l'imprudence, contre 4 accidents causés par les piétons.

M. Amrani a indiqué que le bilan le plus lourd avait été enregistré dans la wilaya d'Alger avec (13 accidents), suivie de la wilaya d'Oran (12 accidents), et Tébessa et Skikda (11 accidents). Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une hausse du nombre d'accidents (+31), du nombre des morts (+1), ainsi que des blessés (+28) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé « *au respect des règles de bonne conduite, notamment à réduire la vitesse et à respecter la distance de sécurité, la priorité et les panneaux de signalisation, particulièrement durant la période estivale qui enregistre chaque année des taux élevés d'accidents* ».